

Image not found or type unknown



annonce pour une colocation

Par **Elod80**, le **09/03/2020** à **12:32**

Bonjour,

Je viens d'appeler mon agence pour savoir s'ils pouvaient publier une annonce de ma chambre afin que je puisse trouver un remplaçant le plus efficacement possible, seulement ils me disent que c'est trop compliqué donc ils ne font pas cette procédure pour les colocations. Ils m'ont dit que c'est à moi ainsi qu'à mes colocataires de chercher par nos propres moyens.

Sachant que j'avais trouvé mais ils ont mis 1 mois et demi à traiter son dossier sans nous mettre au courant de son avancée... ma remplaçante a du coup trouvé autre chose, ce qui me met mal financièrement car je suis rattachée avec la clause de solidarité.

Je voulais savoir s'ils sont dans leur droit pour ces 2 problèmes-ci. Merci